

Ce document est national.

Le GEVA-SCO réexamen, l'enfant est déjà reconnu handicapé par la MDPH

! Les membres de l'équipe éducative (les enseignants peuvent se faire aider par le pôle EDEIS) sont chargés de compléter le GEVA-SCO réexamen partiellement **en amont** de l'ESS. *(pages 1à4, ainsi que la rubrique axes à travailler page 6 qui correspond en fait aux objectifs pédagogiques envisagés pour l'année).*

! *Merci de mettre les croix dans les cases si vous le remplissez sur papier, il n'est pas possible de saisir numériquement les croix entre les cases .*

! *Merci de me le retourner pré-rempli par mail, ou d'avoir le document papier complété le jour de l'ESS.*

! Sa finalisation est effectuée par l'enseignant référent au cours de l'ESS.

! Lorsqu'il est complété, le GEVASCO réexamen se substitue au compte rendu de l'ESS effectué auparavant par l'enseignant référent .

! Il est joint au dossier transmis à la MDPH par l'enseignant référent .

! A chaque modification du PPS, une nouvelle saisine (dossier complet avec GEVA-Sco réexamen) sera transmise à la MDPH.

<http://get.adobe.com/fr/reader/?promoid=HRZAC>

<http://www.adobe.com/fr/products/reader.html>

Si vous ne pouvez pas ouvrir et remplir numériquement le document PDF **GEVA-sco**, il faut télécharger gratuitement la nouvelle version d'adobe en suivant un des deux liens ci-dessus.

Faites un essai d'enregistrement avec un seul mot avant de remplir le document, car en l'absence d'adobe, il arrive que l'on puisse remplir mais pas enregistrer.

! En cas de difficulté, vous pouvez m'appeler au 06 44 22 64 46 (Hélène Restoin).